



## CANADIAN PLASMA RESOURCES

300-1222 Quebec Ave,  
Saskatoon, SK S7K 1V2  
Tel: 1-306-500-7490  
[www.giveplasma.ca](http://www.giveplasma.ca)

Le 5 décembre 2018

Projet de loi S-252 – Note d'information à l'intention des honorables sénateurs

- Chaque année, la Société canadienne du sang et Héma-Québec consacrent environ 800 millions de dollars à l'importation de produits pharmaceutiques dérivés du plasma achetés auprès d'entreprises étrangères. Toutes ces entreprises sont des entreprises à but lucratif et elles rémunèrent toutes leurs donateurs de plasma. Les donateurs sont rémunérés parce que le don de plasma nécessite des dons répétés et parce qu'il faut y consacrer un temps considérable (comparativement aux dons de sang, par exemple).
- Au Canada, la survie de milliers de patients dépend de ces produits. Il s'agit notamment de patients atteints de déficiences immunitaires, de cancer, de brûlures et du VIH/SIDA. La demande de produits pharmaceutiques dérivés du plasma connaît une hausse rapide au Canada. Le Canada est d'ailleurs le plus grand importateur par habitant au monde.
- Les produits pharmaceutiques dérivés du plasma sont sûrs et rigoureusement réglementés par Santé Canada. En plus de 20 ans, il n'y a eu aucun cas de transmission du VIH ou de l'hépatite C en raison de ces produits. Cela s'explique par les procédés avancés de dépistage et de fabrication, de même que par les procédures d'inactivation des virus.
- Soutenir que les produits pharmaceutiques dérivés du plasma qui proviennent de donateurs de plasma rémunérés sont dangereux va clairement à l'encontre de toutes les preuves disponibles, de la science, de la réglementation de Santé Canada et de la FDA, de même que des positions officielles de la Société canadienne du sang et d'Héma-Québec. C'est également injuste pour les milliers de patients dont la survie dépend de ces produits.
- Récemment, un groupe d'experts de Santé Canada a conclu que ces produits sont sûrs, que rien n'indique que le secteur commercial du plasma a nui au système de don de sang volontaire, et que les seuls endroits au monde qui sont autosuffisants en ce qui concerne la production de produits pharmaceutiques dérivés du plasma sont ceux qui autorisent la rémunération des donateurs de plasma.
- Le Canada fournit environ 17 % du plasma (obtenu auprès de donateurs volontaires) requis pour fabriquer ces médicaments. La Société canadienne du sang envoie cette matière première à des entreprises à but lucratif à l'étranger pour qu'elles fabriquent les médicaments, qui sont ensuite achetés pour les patients canadiens. Or, 83 % du plasma requis pour les patients canadiens provient de donateurs rémunérés aux États-Unis.
- Canadian Plasma Resources tente de prélever du plasma et de fabriquer des produits pharmaceutiques dérivés du plasma pour le marché canadien, exactement comme le font actuellement des entreprises étrangères pour le marché canadien. Notre plan consiste à ouvrir dix centres de prélèvement du plasma au pays et à bâtir une installation de fabrication pour approvisionner le système canadien de soins de santé.
- Le Canada comptera toujours sur les dons de plasma rémunérés pour répondre à la demande au pays. Même si l'actuelle proposition de la Société canadienne du sang d'augmenter de 50 %

l'approvisionnement provenant de donneurs volontaires de plasma est un succès, nous dépendrons encore des donneurs rémunérés pour l'autre 50 %.

- Comme le projet de loi S-252 n'interdit pas l'importation de produits fabriqués à partir de plasma obtenu auprès de donneurs rémunérés (agir de la sorte menacerait la vie de milliers de patients), ce projet de loi ne fera que garantir que les seules entreprises autorisées à approvisionner les patients canadiens demeureront des entreprises étrangères.